



Communiqué diffusé le 15 mai 2017 par les trois fédérations de soins palliatifs, à l'occasion du 15ème anniversaire de la loi sur les soins palliatifs.

A l'occasion du 15e anniversaire de la loi sur les soins palliatifs (2002), les trois fédérations de soins palliatifs du pays demandent avec insistance à la ministre Maggie De Block de s'atteler à une réaffectation des moyens du secteur curatif vers le secteur palliatif.

À cette fin, les trois fédérations demandent la mise en application de la nouvelle loi sur les soins palliatifs de 2016. Celle-ci bannit le prescrit légal de trois mois d'espérance de vie pour l'instauration des soins palliatifs et prône une introduction plus précoce et progressive en fonction des besoins du patient. Cette approche, fondée sur des preuves scientifiques et soutenue par le secteur a été votée à l'unanimité le 23 juin 2016.

Une étude récente à grande échelle a montré que 20% des patients hospitalisés, quel que soit le type de service, est un patient palliatif *. De plus, l'étude montre qu'en Belgique, 16% des patients atteints de cancer reçoivent une chimiothérapie au cours de leur dernier mois de la vie, alors que ces soins sont à ce stade souvent inutiles et coûtent énormément de moyens financiers.

De plus, la Belgique est en tête des pays européens en ce qui concerne le taux d'admission à l'hôpital au cours du dernier mois de la vie (Bekelman et al. 2016). De ce fait, plus qu'ailleurs en Europe, les personnes décèdent à l'hôpital, bien que ce ne soit généralement pas ce qu'ils désirent. Et ce alors que les soins palliatifs ont prouvé leur valeur, que les soignants sont surchargés et que les équipes soignantes croulent sous la charge de travail.

La ministre De Block prépare actuellement un nouveau plan de financement hospitalier. Il est temps de prendre position en faveur des soins palliatifs. Nous le demandons et sommes préparés pour.

La ministre De Block osera-t-elle transférer les moyens financiers là où ils sont plus que jamais nécessaires ? Osera-t-elle parier sur les soins palliatifs, prendre les décisions exécutives nécessaires et contribuer à des soins palliatifs de qualité, pour lesquels il y a 15 ans une avancée importante fut réalisée.

(*) Enquête PICT 2015: [Outil Indicateur de soins palliatifs]: Instrument d'identification des patients en soins palliatifs et la gravité de leurs besoins en matière de soins (basé sur 12.000 patients)

Pour plus d'informations:

Dominique Bouckenaere, président de la Fédération Bruxelloise des Soins Palliatifs et Continus, 0476 29 94 97 - dominique.bouckenaere@skynet.be



Il est temps de prendre position sur les soins palliatifs

Vincent Baro, président de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs, 081 22 68 37

fwsp@skynet.be

Dr. Gert Huysmans, voorzitter van de Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen, 0475 45 69 59 of

gert.huysmans@skynet.be

Paul Vanden Berghe PhD, directeur van de Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen, 0497 32 23

10 of paul.vanden.berghe@palliatief.be